



Nouvelle affaire à Brive : Un condensé des maux qui accablent l'AFPA aujourd'hui

A l'AFPA, des salariés peuvent travailler sans salaire !

Après de multiples **CDD (plus de 18 mois de contrats successifs sans interruption)**, l'AFPA a fait le choix d'utiliser une société de portage pour maintenir l'emploi d'un de nos collègues (**formateur CDD** sur la formation Tourisme de Brive. Cette proposition lui est faite alors qu'il est en plein examen de fin de stage. Sa réponse étant attendue dans le ¼ d'heure qui suit, il accepte. Il fait confiance à l'AFPA, il n'en mesure pas les conséquences possibles. La suite ? Notre collègue s'emploie avant toute chose à faire son travail Ceci pour découvrir au bout d'1 mois 1/2, qu'il a honoré son contrat mais qu'il n'est toujours pas payé.

Des conditions de travail difficiles et insupportables

Fin d'année notre collègue S.M. est surchargé de travail, il se retrouve dans des conditions d'exercice difficiles (2 groupes RET en cours + 1 mission avec les VV Azureva + 1 contrat pro). Il adresse au DR un mail pour lui en faire part mais aussi pour alerter sur le fait qu'il est sans salaire depuis fin novembre. Après cette réclamation, silence dans les rangs ...

On comprend sans peine la crispation que notre collègue peut ressentir à ce moment là : **70H par semaine de travail, 6 jours sur 7, ..., et pas de salaire !** Et la situation empire : Il découvre que sa rémunération est certes versée mais qu'elle est amputée de 20% par rapport à son salaire antérieur.

Excédé, et faute d'obtenir réparation, il décide de ne pas poursuivre en "portage" et sollicite de l'AFPA un emploi CDI pérenne pour une formation dont l'activité est importante (20 ans d'existence – une réputation assurée – une forte attractivité – un réseau de professionnels - actuellement 3 groupes dont 2 répondant aux demandes de professionnels [CIF + Formation continue]). **Mais La direction de l'AFPA refuse de reconsidérer le contrat en CDI.**

L'AFPA fuit ses responsabilités:-

Le 22 janvier, après 21 mois de travail parmi nous, notre collègue est sacrifié sans le moindre scrupule (réunion entre AFPA/Sté de portage/Salarié), dans un échange des plus bref : « je ne vous connais pas, vous n'êtes pas salarié de l'AFPA donc au revoir ... ».

Ses responsabilités ? Le DR s'en dédouane ... Les raisons de l'exaspération de S.M. ? Elle hausse les épaules ... Les dommages pour la formation des 30 stagiaires qui ont commencé fin novembre ? Elle n'y croit pas. En résumé tout est classé à Pertes et profits ...

Non seulement, cette situation ne peut pas nous laisser indifférents, humainement et professionnellement parlant, mais elle fait peser à nouveau des risques pour l'ensemble du Centre de Brive et pour toute la région ...

Un management au service de la démolition ?

Le pilotage de l'activité ? Il ne repose pas sur des bases saines et compréhensibles

- Fin novembre 2011, la Direction Régionale écarte de la formation, au dernier moment, les demandeurs d'emploi inscrits et financés par le Conseil Régional. La DR préfère ne garder que les stagiaires financièrement "rentables" (CIF) et éviter d'accorder à cette formation les moyens humains dont elle a évidemment besoin.
- Heureusement, une intervention du Conseil régional, sur plainte des stagiaires écartés, obligera la DR à revenir en urgence sur sa décision.

Notre avenir dans de telles conditions ? ... Torpillé, Sabordé !

La gestion RH ? Elle est piégée par des directives (Non remplacement des départs, précarité) qui s'avèrent inapplicables ou dangereuses en termes de droit.

Ces directives sont en tous cas préjudiciables aux salariés et par ricochet pour l'Association. Le mépris des règles et des droits se traduit, au bout de la contestation, par des mesures expéditives et des représailles.

Quelle situation pour les salariés ? Des sacrifiés à inscrire sur la liste des victimes du syndrome « France Telecom » ?

Le dialogue social ? Il souffre d'un grave déficit dans une situation aussi difficile (intervention du syndicat CGT à plusieurs reprises auprès du Directeur Régional pour l'alerter et lui demander d'intervenir, mais en vain), déficit certainement aggravé par l'absence totale de marge de manœuvre laissée par le DG à son encadrement

Les dommages collatéraux ? Ils sont nombreux. Les réactions du Directeur Régional montrent bien que l'encadrement de terrain (les managers locaux) servira de boucs-émissaire dans cette affaire.

Et les stagiaires ? A juste titre, ils refusent de faire les frais de cette situation et de voir leur formation remise en cause. Ils ont interpellé directement le Conseil Régional et le Directeur Régional. Ils ont largement diffusé une lettre ouverte à l'interne et à l'externe de l'AFPA. Ils revendiquent que le formateur avec qui ils travaillent depuis plus de 2 mois, qui maîtrise cette formation et qui l'a menée depuis 2 ans reste leur formateur.

Au final, Quelle image donne l'AFPA ? Celle du désordre, celle d'un organisme qui ne tient pas ses engagements, qui génère un mécontentement grandissant, qui perd sa crédibilité ... Que vont en penser les stagiaires potentiels, les professionnels, les clients, les financeurs ?

EXIGEONS LES MOYENS POUR FONCTIONNER

Ce qui se passe à Brive concerne toute la région, toute l'AFPA. Sans moyens et sous le joug d'un management qui s'acharne à nous étrangler, l'agonie nous guette.

Nous ne pouvons pas accepter de pâtir à nouveau d'une activité compromise, d'une mauvaise réputation qui se répande à l'extérieur, d'un regard désapprobateur sur la façon de remplir nos missions.

Nous ne pouvons pas accepter que la Direction Générale de l'AFPA persiste à conduire l'AFPA vers l'abîme

**Pour les stagiaires, pour la défense de nos formations,
Réagissons ensemble !!!!! Faites-vous entendre**

EXIGEONS LE MAINTIEN DES POSTES EN CDI